DAVIES

Faiz Lalani
Associé

Bureau
Montréal

Tél.
514.841.6408

Courriel
flalani@dwpv.com

Expertise
Règlement de différends
Droit public
Litige en droit de la concurrence

Barreau
Québec, 2016
Ontario, 2015
New York, 2015

Les clients apprécient l'expérience multiterritoriale de Faiz, sa capacité à saisir rapidement les enjeux complexes et les solutions créatives qu'il met de l'avant pour résoudre leurs litiges commerciaux.

Faiz représente des clients canadiens et internationaux dans le cadre de différends et se spécialise surtout dans la contestation d'actions collectives et les litiges en valeurs mobilières. Il donne des conseils clairs et judicieux à des clients issus de divers secteurs, dont ceux des mines, du commerce de détail et de la technologie. Faiz plaide devant les tribunaux judiciaires et administratifs partout au Canada. Il conseille également les clients sur des questions relevant de la réglementation et du droit administratif.

Faiz est un membre du comité pro bono au sein du cabinet et du comité d'engagement des associés de notre bureau de Montréal.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

SK hynix Inc. et SK hynix America Inc.
Représentation de la défenderesse SK hynix Inc. et SK hynix America Inc. visée par plusieurs actions collectives dans l'ensemble du Canada pour comportement anti-concurrentiel allégué dans la vente de puces de mémoire vive dynamique (DRAM), et relativement à des questions transfrontalières découlant d'actions collectives parallèles introduites aux États-Unis. Davies a obtenu le rejet de la demande d'autorisation des actions collectives tant par la Cour supérieure du Québec que par la Cour fédérale du Canada, dénouement rarement vu à l'égard d'actions collectives en matière de concurrence.

Cominar FPI
Représentation de Cominar FPI, l'un des plus importants fonds de placements immobiliers diversifiés au Canada et le principal propriétaire d'immeubles commerciaux au Québec, aux fins de son acquisition par Iris Acquisition II LP, une entité créée par un consortium dirigé par Propriété Immobilière Canderel Inc., l'une des plus importantes sociétés immobilières privées au Canada, pour la somme de 5,7 milliards de dollars.

Groupe Vision New Look Inc.
Représentation de Groupe Vision New Look Inc. relativement à son acquisition d'une valeur de 800 millions de dollars par NL1 AcquireCo Inc., entité créée par des fonds d'investissement gérés par FFL Partners, LLC, une société de capital-investissement basée à San Francisco, la Caisse de dépôt et placement du Québec et la famille du Dr H. Doug Barnes.

Alstom S.A.
Représentation d'Alstom S.A. à tiire de conseiller juridique canadien relativement à son acquisition stratégique de Bombardier Transport pour une contrepartie de 4,4 milliards d'euros.

DAVIES

Faiz Lalani
Associé

Bureau
Montréal

Tél.
514.841.6408

Courriel
flalani@dwpv.com

Turquoise Hill Resources Ltd.
Représentation de Turquoise Hill Resources Ltd. relativement à son projet Oyu Tolgoi, d'une valeur de 6,7 milliards de dollars américains, dans le cadre d'une action collective introduite dans le district de Montréal demandant l'autorisation d'invoquer la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et d'exercer l'action collective conformément au *Code civil du Québec*. Oyu Tolgoi est l'une des nouvelles mines de cuivre et d'or les plus importantes au monde. Elle est située dans la région de Gobi Sud en Mongolie, à environ 550 km au sud de la capitale, Oulan-Bator, et à environ 80 km au nord de la frontière entre la Mongolie et la Chine.

Égale Canada Human Rights Trust Inc.
Représentation d'Egale Canada, seul organisme sans but lucratif du Canada voué à la promotion des droits de la communauté bispirituelle, lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre, queer et intersexuée, en qualité d'intervenant à une contestation constitutionnelle de dispositions du *Code civil du Québec* au motif que celles-ci portent atteinte aux droits des personnes transgenres, non-binaires et intersexuées et de leurs enfants. Dans une victoire décisive pour les droits de la personne, la Cour supérieure du Québec a déclaré six dispositions inconstitutionnelles. La Cour d'appel du Québec a entendu l'appel de cette décision en avril 2022, appel qui à l'heure actuelle est en délibéré.

Confidentiel
Représentation de l'exploitant d'un centre de villégiature et parc d'amusement de premier plan classé au niveau mondial dans le cadre de procédures devant la Cour internationale d'arbitrage de la CCI relatives à une réclamation pour responsabilité du fait du produit contre un fabricant de manèges destinés aux parcs d'amusement.

SEMAFO Inc.
Représentation à titre de conseiller juridique de SEMAFO Inc. relativement à son regroupement d'entreprises avec Endeavour Mining Corporation d'une valeur de 2,1 milliards de dollars américains effectué par voie de plan d'arrangement aux termes de la *Loi sur les sociétés par action*s (Québec).

Thérapeutique Knight Inc.
Représentation de Thérapeutique Knight Inc. qui s'est défendue avec succès contre la campagne activiste, la course aux procurations et la contestation d'assemblée menées par Medison Biotech Ltd. en lien avec l'assemblée annuelle 2019 de Knight.

Un important entrepreneur général canadien
Représentation d'un important entrepreneur général du Canada qui réclame 40 millions de dollars dans le cadre d'une procédure d'arbitrage en lien avec la construction d'un barrage hydroélectrique.

DISTINCTIONS

Best Lawyers: Ones to Watch—Litige, droit des sociétés/droit commercial

MATIÈRE À RÉFLEXION

DAVIES

Faiz Lalani
Associé

Bureau
Montréal

Tél.
514.841.6408

Courriel
flalani@dwpv.com

Les lois sur les valeurs mobilières du Canada ont le bras long : la Cour suprême en confirme la portée transfrontalière
13 déc. 2023

Barreau du Québec, Colloque national sur l'action collective, « Revue annuelle de la jurisprudence au Québec »; Montréal, QC
22 nov. 2023

Le Canada impose des obligations en matière de rapport concernant le travail forcé et le travail des enfants
5 mai 2023

Faculté de droit de l'Université de Montréal, « La contestation judiciaire de la *Loi sur la laïcité de l'État* (Loi 21) », Montréal, QC
3 avr. 2023

Conférencier invité, Université du Québec à Montréal, Département d'études urbaines et touristiques, Cours EUT1411 : Dimensions juridiques de la ville, « Le droit constitutionnel canadien : fondements »; Montréal, QC
21 oct. 2021

Animateur, South Asian Law Students' Association, Western University, faculté de droit, « Bill 21 Judicial Challenge »; webinaire
14 oct. 2021

La Société des plaideurs, Onzième symposium annuel sur les valeurs mobilières, « Recent Developments in Securities Class Actions »; webinaire
23 sept. 2021

Vers une approche harmonisée: la coordination et la gestion des actions collectives multiterritoriales au Canada, auteur
3 sept. 2021

Association du Barreau canadien, Revue de la jurisprudence de l'année 2020 en droit constitutionnel, « Les revues jurisprudentielles »; webinaire
30 mars 2021

Avis aux émetteurs étrangers : la Cour supérieure du Québec rejette une action collective en matière de valeurs mobilières pour absence de compétence
22 avr. 2020

FORMATION

Université McGill, B.C.L., LL.B., 2014
Institut d'études politiques (Sciences Po) à Paris, 2013
Université McGill, B.A. (Économie et histoire), 2010

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

L'Association du Barreau canadien, membre de l'exécutif de la section du droit administratif et du droit constitutionnel, Division Québec
Fondation du Barreau du Québec, Gouverneurs de la relève
H H The Aga Khan Regional Council For Quebec Maritime Provinces, membre du conseil
Concours Laskin (Droit constitutionnel et administratif canadien), co-entraîneur

DAVIES

Faiz Lalani
Associé

Bureau
Montréal

Tél.
514.841.6408

Courriel
flalani@dwpv.com

de l'équipe de l'UQAM pour 2022
La Société des plaideurs, comité de direction du groupe de pratique Litige en matière de valeurs mobilières, ex-membre non désigné à titre particulier

CHARGES D'ENSEIGNEMENT

Faiz est co-chargé de cours en réglementation des valeurs mobilières à la Faculté de droit de l'Université McGill.